

NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LES ASCLÉPIADACÉES MALGACHES
DE LA RÉGION D'AMBOVOMBÉ.

PAR M. P. CHOUX.

Nous avons, dans une note antérieure⁽¹⁾, fait connaître un certain nombre d'Asclépiadacées récoltées par M. Raymond Decary dans le district d'Ambovombé⁽²⁾, du mois d'avril au mois d'août 1924. De nouvelles récoltes, effectuées toujours par M. Decary, dans la même région, et pour la plupart du mois de septembre 1924 au mois de mai 1925, nous permettent aujourd'hui de compléter de la façon suivante nos observations précédentes.

Tout d'abord, dans les nouveaux échantillons de M. Decary — dont M. le Professeur Lecômte a bien voulu, comme précédemment, nous confier l'étude —, se retrouvent un certain nombre d'espèces déjà signalées dans notre première note, et cela soit qu'il s'agisse d'Asclépiadacées aphyllées — assez nombreuses dans la région — ou d'Asclépiadacées à feuilles.

Parmi les premières, nous pouvons déjà citer le *CYNANCHUM APHYLLUM* (Thbg.) Schltr. (Antanimora, 12 mai 1925, n° 3791), ainsi que le *CYNANCHUM MESSERI* Jum. et Perr., liane très touffue, très serrée, recouvrant parfois complètement les buissons, à tige striée un peu rougeâtre, à pétales vert jaunâtre avec trois ou quatre stries longitudinales brun rougeâtre sombre, et où la couronne est tantôt bien typique avec ses lobes épipétales nettement bifurqués en deux pointes aiguës (Ambovombé, 14 septembre 1924, n° 3245), et tantôt à lobes épipétales à peine échancrés (Ambovombé, 14 septembre 1924, n° 3243; 1^{er} mai 1925, n° 3768), modification que nous avons déjà signalée dans les échantillons antérieurs d'Ambovombé.

Mais sont encore déjà connus dans la même région, et cela toujours parmi les Asclépiadacées aphyllées, le *DECANEMA BOJERIANUM* Dcne (latex jaune verdâtre, Behara, 29 août 1924, n° 3079; latex jaune vert et amer, tige vert foncée striée de blanc, fleur blanc jaunâtre un peu verdâtre, Antanimora, 13 mai 1925, n° 3826), et le *SARGOSTEMMA VIMINALE* R. Br. (Ambovombé, 14 septembre, n° 3246; 7 octobre 1924, n° 3390; 28 décembre 1924, n° 3525; 25 janvier 1925, n° 3526; 20 février 1925,

(1) P. CHOUX, Les Asclépiadacées malgaches de la région d'Ambovombé (*Bull. du Mus. nat. d'Hist. nat.*, Paris, 1925, n° 5, p. 394-401).

(2) Rappelons ici que le district d'Ambovombé est situé dans l'Extrême-Sud de Madagascar, dans la province de Fort-Dauphin.

n° 3577; 15 mars 1925, n° 3761), l'un et l'autre à couronne aussi polymorphe que d'habitude, le MAHAFALIA NODOSA Jum. et Perr. (Ambovombé, 6 mars 1925, n° 3575) et le PROSOPOSTELMA MADAGASCARIENSE Jum. et Perr. (Ambovombé, 14 septembre 1924, n° 3244; 10 janvier 1925, n° 3527; 11 février 1925, n° 3498; 20 février 1925, n° 3578; 30 avril 1925, n° 3766; 1^{er} mai 1925, n° 3769).

Parmi les Asclépiadacées à feuilles, il faut mentionner le GONOCRYPTA GREVEI Baillon (Antanimora, 15 mai 1925, n° 3808), le MICROSTEPHANUS CERNUUS N. E. Br. (Ambovombé, 14 septembre 1924, n° 3240) et les quatre espèces de *Ceropegia* subaphylles que nous avons décrites dans cette région, le CEROPEGIA DECARYI Choux (Ambovombé, 28 avril 1925, n° 3767), le CEROPEGIA HELICOIDEA Choux (Antanimora, 9 mai 1925, n° 3784), les CEROPEGIA VERRUCOSA Choux et VIRIDIS Choux (Ambovombé, 30 avril 1925, n° 3765). Il faut enfin ajouter le PENTOPETIA ANDROSEMI-FOLIA Dcne, qui tantôt est à feuilles à peu près normales (sables d'Ambovombé, 20 novembre 1924, n° 3434; Antanimora, 15 mai 1925, n° 3807), et tantôt présente, à côté de limbes ovalaires, des limbes lancéolés ou linéaires lancéolés, plus étroits par rapport à la longueur (5 centim. 3 à 6 centim. de longueur sur 5 millim. 5 à 11 millim. 5 de largeur) que dans les autres spécimens déjà décrits (sables d'Ambovombé, 19 octobre 1924, n° 3171; Amboasary, 9 octobre 1924, n° 3223).

Mais, à côté de tous ces types déjà récoltés par M. Decary dans le district d'Ambovombé, il nous faut faire connaître maintenant *neuf autres espèces*, qui n'étaient pas mentionnées dans notre note antérieure. L'une de ces dernières, le SECAMONOPSIS MADAGASCARIENSIS Jum., que M. Decary a trouvée à Antanimora (24 octobre 1924, n° 3283), est cependant déjà bien connue dans cette région. C'est en effet l'*Angalora* du cercle de Fort-Dauphin, que, comme l'a relaté M. Jumelle⁽¹⁾, le commandant Vacher a signalé dans le bassin du Mandraré et dans le bassin supérieur et moyen du Manambovo.

Par contre, il ne nous semble pas qu'on ait mentionné dans la région d'Ambovombé trois espèces, qui sont par ailleurs connues dans d'autres localités de la *Région Méridionale* :

Le PENTATROPIS MADAGASCARIENSIS Dcne, (sables d'Ambovombé, 5 décembre 1924, n° 3349), récolté autrefois par Bojer⁽²⁾ dans les sables de la baie de Saint-Augustin (Tuléar);

Le PENTOPETIA COTONEASTER Dcne, sub. sp. PENTOPETIOPSIS Cost. et Gall.⁽³⁾,

(1) H. JUMELLE, L'Angalora et le Kompitso, lianes à caoutchouc du sud-ouest de Madagascar (Journal *Le Caoutchouc et la Gutta-Percha*, 15 octobre 1908).

(2) DECAISNE, *Asclepiadæ* (Prodr. DC., VIII, p. 536, 1844).

(3) COSTANTIN ET GALLAUD, Revision des Asclépiadacées de Madagascar (*Ann. d. Sc. nat. Bot.*, 9^e série, t. VII, 1907, p. 346).

à fleurs jaunâtres (Ampasimpolaka, 5 septembre 1924, n° 3126), considéré tout d'abord par ces auteurs comme le *Pentopetiopsis ovalifolia*⁽¹⁾ et récolté par Geay en 1904 à Tuléar dans les plaines du Fiherenana;

Le *MARSDENIA CORDIFOLIA* CHOUX (Ambovombé, 20 février 1925, n° 3589), décrit par nous en 1914⁽²⁾ et trouvé par M. Perrier de la Bâthie sur les dunes boisées situées entre le Fiherenana et le Manombo et sur les dunes des environs du lac Tsimanampetsa.

On ne connaît pas non plus, croyons-nous, de représentants du genre *Secamone* dans la région qui nous occupe. Or. M. Decary y a rencontré les *Secamone Cloiselii* Choux, *bicolor* Dcne et *cristata* Jum. et Perr.

Le *SECAMONE CLOISELII* CHOUX a été récolté autrefois par Cloisel à Fort-Dauphin⁽³⁾, c'est-à-dire à la limite des *Régions orientale et méridionale* et non loin par conséquent d'Ambovombé. Mais, alors que Cloisel le signale comme un petit arbre, M. Decary dit qu'à Ambovombé (14 septembre 1924, n° 3249) c'est une liane, à latex blanc, à fleurs jaunes, qui pousse dans les haies aux endroits ensoleillés.

Le *SECAMONE BICOLOR* Dcne est connu à la fois dans la *Région centrale* (Bojer, montagnes pierreuses de l'Imerina) et dans la *Région occidentale* (Perrier de la Bâthie, bois sablonneux secs d'Ankirihitra, près du Mont Tsitondraina). Il est donc *nouveau pour la Région méridionale*, où les individus vus par M. Decary se rapprochent, au point de vue des dimensions des feuilles et des fleurs, de ceux de la Région centrale, plutôt que de ceux de la Région occidentale, ces derniers représentant, comme le font remarquer MM. Jumelle et Perrier de la Bâthie⁽⁴⁾, une forme plus vigoureuse. Le limbe y dépasse rarement 1 centimètre de longueur et les pétales peuvent n'avoir que 3 millimètres à 4 millimètres de longueur. Au point de vue du port, c'est tantôt un buisson très bas à branches enchevêtrées, tantôt une liane se trouvant dans les buissons. Les fleurs sont blanches ou jaunâtres et la plante paraît se plaire de préférence dans les endroits ensoleillés (Behara, 29 août 1924, n° 3081; 1^{er} septembre 1924, n° 3064; 2 septembre 1924, n° 3143).

(1) COSTANTIN ET GALLAUD, Note sur quelques Asclépiadées de Madagascar, nouvelles ou insuffisamment connues, rapportées par M. Geay (1904-1906) [*Bull. du Mus. d'Hist. nat.*, 1906, p. 416].

(2) P. CHOUX, Études biologiques sur les Asclépiadacées de Madagascar (*Ann. du Mus. col. de Marseille*, 1914, p. 434).

(3) P. CHOUX, Sur quelques Asclépiadacées-Secamonées malgaches de l'herbier du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris (*Bull. du Mus. d'Hist. nat.*, 1924, p. 397).

(4) H. JUNELLE ET H. PERRIER DE LA BÂTHIE, Notes biologiques sur la végétation du Nord-Ouest de Madagascar : les Asclépiadées (*Ann. du Mus. col. de Marseille*, 1908, p. 199).

Quant au *SECAMONE CRISTATA* Jum. et Perr., il n'était signalé jusqu'à maintenant que dans le Nord-Ouest de Madagascar. C'est d'ailleurs une espèce où le polymorphisme est assez accusé, ainsi que nous l'avons déjà signalé plusieurs fois⁽¹⁾. Or, ce polymorphisme se retrouve dans les spécimens d'Ambovombé. Dans l'un d'eux (14 septembre 1924, n° 3099) les tiges, assez fortement pubescentes, portent des feuilles glabres, petites, plus petites même que celles des exemplaires des bois sablonneux d'Ankafantsika, avec lesquels MM. Jumelle et Perrier de la Bâthie⁽²⁾ ont décrit leur espèce, car elles peuvent n'avoir que 2 centim. 5 de longueur et ne dépassent guère 3 centimètres (au lieu de 3 centim. 5 à 4 centim. 5). De plus, le sommet de ces limbes est parfois arrondi avec un minuscule mucron. Ces feuilles sont de dimensions encore plus réduites dans un autre spécimen d'Ambovombé (18 mai 1924, n° 2688), où les limbes, elliptiques plutôt qu'ovales, aigus aux deux extrémités, glabres ou glabrescents, ont de 1 centim. 4 à 2 centim. 6 de longueur sur 0 millim. 4 à 10 millimètres de largeur.

Quant aux fleurs, tantôt les appendices coronaires présentent une petite crête courte sur la face externe, mais sans pointe formant crochet, tout comme dans les spécimens de l'Ankarafantsika décrits par nous en 1914, et tantôt cette crête dorsale manque, comme dans les spécimens de Majunga dont nous avons parlé dans notre étude sur *Le Genre Secamone à Madagascar*. D'autre part, fait nouveau, les appendices coronaires, ou bien arrivent au même niveau que le sommet du stigmate, ou bien même le dépassent très légèrement, alors que dans les échantillons précédemment étudiés c'est au contraire le stigmate qui dépasse plus ou moins ces appendices.

Enfin, parmi les spécimens recueillis dans la région d'Ambovombé par M. Decary, il nous faut faire connaître deux espèces qui nous ont paru absolument nouvelles, un *Cynanchum* aphyllé, dont nous avons fait le *Cynanchum Lecomtei*, et un *Toxocarpus*, que nous avons dénommé *Toxocarpus Decaryi*.

Cynanchum Lecomtei Choux, nov. sp.

Aphyllum, ramis gracilibus pubescentibus. Pedicellis floriferis pubescentibus. Sepalis triangulis acutis, glandulosis, extus parce pilosis, 1 mm. 8-2 mm. longis, 0 mm. 7-0 mm. 8 latis, Corolla subrotata, petalis triangulis leviter acutis, 4 mm. 7-5 mm. longis, basi (1 mm. 5) coalitis, 1 mm. 5-1 mm. 7

(1) P. CHOUX, Études biologiques sur les Asclépiadacées de Madagascar (*loc. cit.*, 1914, p. 378). — Le genre *Secamone* à Madagascar (*Mém. de l'Académie malgache, Tananarive*, fasc. I, 1926).

(2) H. JUNELLE ET H. PERRIER DE LA BÂTHIE, *loc. cit.*, p. 210.

latis. Corona 4 mm. alta, gynostegium (2 mm. altum) valde superante, basi (1 mm. 7) integra, urceolata, cum quinque sinibus oppositipetalis, superius quinque filamentis oppositisepalis longis (2 mm. 3) gracilibusque. •Antheræ appendiculis ovatis-triangularis, acutis, erectis, 0 mm. 6—0 mm. 7 altis, 0 mm. 4—0 mm. 5 latis, stigma levissime superantibus. Pollinibus oblongis. Stigmate 1 mm. alto, apice bifido.

La couronne affecte la forme d'une urne surmontée de cinq long filaments oppositisépales. L'urne proprement dite est elle-même constituée par deux parties superposées et séparées par un étranglement. La partie inférieure est de contour pentagonal régulier, le pentagone ayant des angles oppositipétales. La partie supérieure est à paroi ondulée, les ondulations externes étant oppositipétales et les ondulations internes oppositisépales. Comme, d'autre part, au niveau des ondulations externes, le bord supérieur de l'urne n'est pas horizontal, mais présente une élévation plus ou moins triangulaire, il y a donc comme cinq lobes très courts oppositipétales, un peu en forme de petites pochettes. Le stigmate est formé lui aussi de deux pentagones superposés séparés par un léger étranglement et le pentagone supérieur est à sommet nettement échancré. Enfin le sommet du stigmate dépasse très légèrement le bord supérieur de l'urne coronaire.

Sables et calcaires d'Amboasary, 9 octobre 1924, n° 3220.

Par sa couronne, le *Cynanchum Lecomtei* nous apparaît bien comme une espèce nouvelle aisément reconnaissable. Avec ses longs filaments dressés, on dirait un peu une couronne de *Decanema bojerianum*, qui n'aurait que cinq filaments oppositisépales.

Toxocarpus Decaryi Choux, nov. sp.

Scandens, tomentosus. Foliis linearibus-oblongis, apice obtusis, 11 cm. 8—14 cm. 7 longis, 6 mm.—9 mm. latis, breviter petiolatis (petiolo 7 mm.—9 mm. longo), tomentosus. Cymis contractis 6-8 floris, villosis. Sepalis triangularis acutis, 4 mm. 5—5 mm. longis, 1 mm. latis, tomentosus. Petalis glabris inæqualiter oblongis et leviter arcuatis, apice obtusis vel oblique truncatis, 8 mm. longis, basi (1 mm. 3—2 mm.) coalitis, 2 mm.—2 mm. 5 latis. Coronæ squamis triangularis complanatis, 2 mm. 2—3 mm. altis, staminum appendices æquantibus vel superantibus. Antheræ appendicibus triangularis acutis, 1 mm. 5 altis, conum efficientibus. Stigmate 0 mm. 5 alto. Folliculis tomentosus, 12 cm. 5—13 cm. 5 longis, 1 cm. 6—2 cm. 2 latis.

Le *T. Decaryi* est une longue liane dont les tiges sont fortement tomenteuses. Le tomentum, roussâtre sur les jeunes tiges, devient ensuite blanchâtre, mais est, en tout cas, encore très abondant sur des tiges de 9 mil-

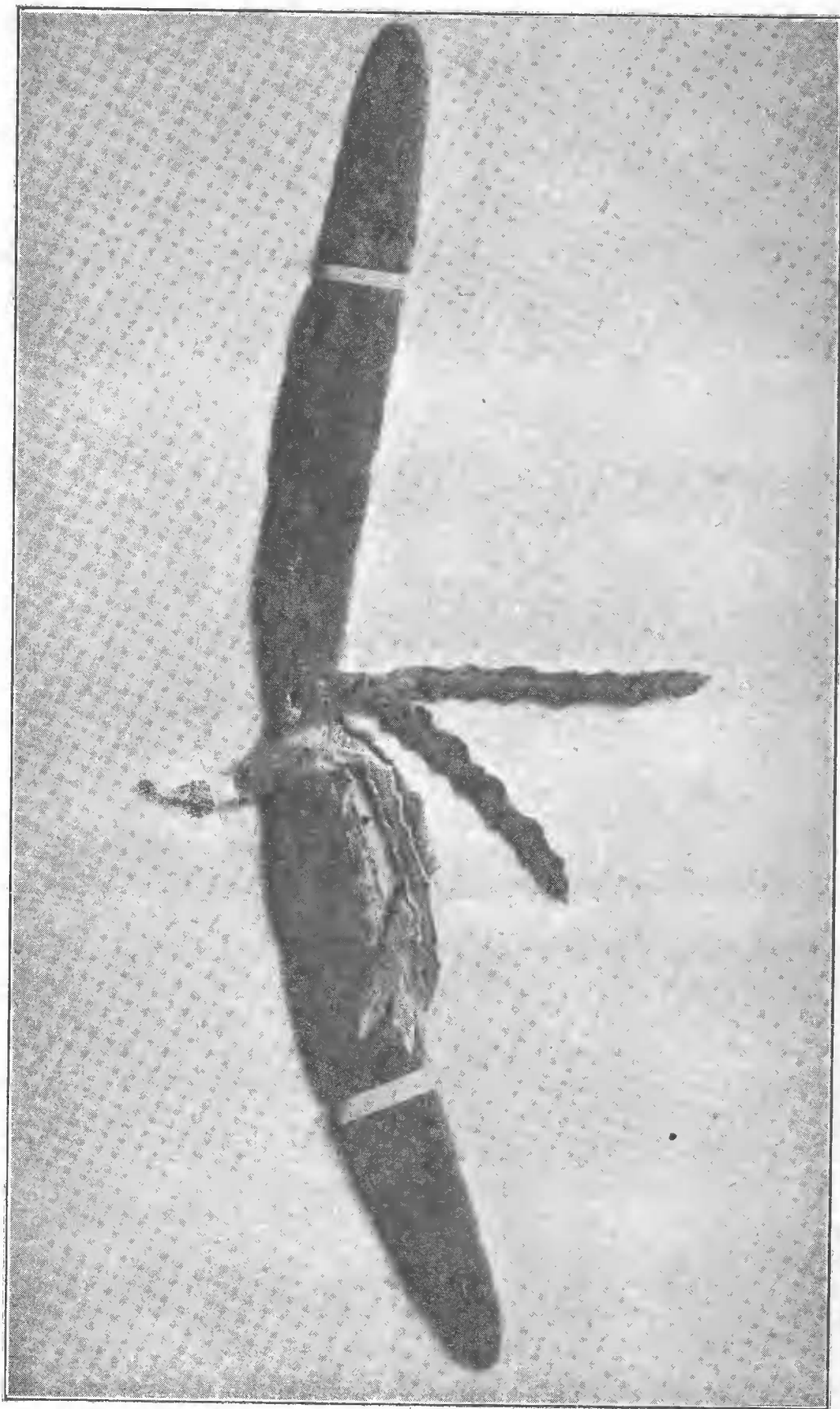


Fig. 1. — Follicules laineux et groupés par deux du *Toxocarpus Decaryi* Choux.

limètres de diamètre et déjà fortement lignifiées. Les *feuilles* jeunes sont entièrement recouvertes par le même tomentum roussâtre, aussi abondant que celui des tiges et sous lequel d'ailleurs elles disparaissent complètement. A un stade plus avancé, le tomentum, quoique encore très fourni sur la face supérieure, l'est cependant un peu moins que sur la face inférieure. Cette différence s'accuse encore chez les feuilles adultes, où sur la première de ces faces, les poils, formant toujours un revêtement abondant, laissent néanmoins voir la teinte verdâtre ou brunâtre du limbe proprement dit, alors qu'à la face inférieure persiste un véritable tomentum un peu roussâtre. Les pétioles sont naturellement tomenteux comme le reste de la plante. Les fleurs sont groupées en cymes condensées, dans lesquelles seule la corolle lie-de-vin émerge du tomentum qui recouvre les axes, très courts d'ailleurs, de cette inflorescence, ainsi que le calice.

Les *appendices staminaux* s'accolent par leurs bords, l'accolement pouvant aller jusqu'à la coalescence légère, et forment ainsi un cône qui coiffe le *stigmate* et dont le sommet est parfois un peu tordu par suite de l'enroulement de leur partie terminale. Le *stigmate* comprend un plateau inférieur, où l'on voit très nettement sur le bord cinq dépressions pour l'insertion des rétinacles, et qui porte en son centre une masse globuleuse sessile à sommet obscurément bilobé. Les *follicules*, groupés par deux et à angle droit, vaguement triangulaires à sommet obtus, ou oblongs à sommet arrondi, à paroi assez mince, sont véritablement laineux et le tomentum qui les recouvre est roussâtre ou blanchâtre (fig. 1).

Ampasimpolaka (11 juin 1924, n° 2853; 14 juin 1924, n° 2839; 8 octobre 1924, n° 3202). Ambovombé (11 février 1925, n° 3497).

Par l'abondant tomentum qui recouvre toutes ses parties, le *Toxocarpus Decaryi* a un facies très spécial, rappelant celui du *Toxocarpus tomentosus* Jum. et Perr. Mais les feuilles sont très nettement différentes dans les deux espèces. Par ailleurs, le cône staminal qui coiffe le *stigmate* rappelle, mais avec une réduction et une simplification beaucoup plus grande, les appendices staminaux très spéciaux du *Toxocarpus caudiclavus* Choux. Ce cône staminal existe d'ailleurs aussi chez le *Menabea venenata* Baillon.

D'après M. Decary, qui cependant n'est pas affirmatif pour tous ses échantillons, la plante serait appelée *fo-fo* par les indigènes d'Ampasimpolaka. Or ce nom est celui qui, d'après M. Decary également, serait appliqué au *Menabea venenata*, ainsi que nous l'avons relaté antérieurement⁽¹⁾. Mais, en admettant que la première assertion de M. Decary fût exacte, elle ne saurait nous surprendre, car, si le *Menabea venenata* a des feuilles assez nettement différentes de celles du *Toxocarpus Decaryi*, on ne

(1) P. CHOUX. Sur quelques Asclépiadacées de Madagascar récemment reçues par le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris (*Bull. du Mus. d'Hist. nat.*, 1923, p. 451).

peut s'empêcher d'autre part de remarquer entre les deux plantes une certaine similitude d'aspect général due à ce que les deux espèces sont nettement tomenteuses dans toutes leurs parties, y compris leurs follicules. Un même nom pourrait donc leur être appliqué par les indigènes qui les confondent peut-être.

En résumé, on connaîtrait dans la région d'Ambovombé *trente et une espèces d'Asclépiadacées*, dont 13 Cynanchées aphyllées, et toutes les tribus d'Asclépiadacées malgaches y seraient représentées. Nous en donnons ci-dessous la liste, dans laquelle les espèces sont groupées par tribus.

- | | |
|--|---|
| <i>Gonocrypta Grevei</i> Baillon. | <i>Mahafalia nodosa</i> Jum. et Perr. |
| <i>Pentopetia androsæmifolia</i> Dene. | <i>Prosopostelma madagascariense</i> J. et P. |
| <i>Pentopetia Cotoneaster</i> Dene, sub. sp. | <i>Pentatropis madagascariensis</i> Dene. |
| <i>Pentopetiopsis</i> Cost. et Gall. | <i>Sarcostemma Decorsei</i> Cost. et Gall. |
| <i>Microstephanus cernuus</i> N. E. Br. | <i>Sarcostemma viminale</i> R. Br. |
| <i>Asclepias fruticosa</i> Linn. | <i>Secamone bicolor</i> Dene. |
| <i>Cynanchum ampanihense</i> Jum. et Perr. | <i>Secamone Cloiselii</i> Choux. |
| <i>Cynanchum aphyllum</i> (Thbg.) Schltr. | <i>Secamone cristata</i> Jum. et Perr. |
| <i>Cynanchum bisinuatum</i> Jum. et Perr. | <i>Secamonopsis madagascariensis</i> Jum. |
| <i>Cynanchum Decaryi</i> Choux. | <i>Toxocarpus Decaryi</i> Choux. |
| <i>Cynanchum Lecomtei</i> Choux. | <i>Ceropegia Decaryi</i> Choux. |
| <i>Cynanchum macranthum</i> Jum. et Perr. | <i>Ceropegia helicoidea</i> Choux. |
| <i>Cynanchum mahafalense</i> Jum. et Perr. | <i>Ceropegia verrucosa</i> Choux. |
| <i>Cynanchum Messeri</i> Jum. et Perr. | <i>Ceropegia viridis</i> Choux. |
| <i>Decanema Boferianum</i> Dene. | <i>Leptadenia madagascariensis</i> Dene. |
| <i>Folotsia sarcostemmoides</i> Cost. et Bois. | <i>Marsdenia cordifolia</i> Choux. |